



02 51 94 54 95

contact@daps85.fr

www.daps-85.fr

Immeuble Phoenix
22, rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE SUR YON

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



EN 2021,
UN TOTAL DE
469
SOLLICITATIONS

L'ensemble des membres de l'équipe se joint au Dr Collen pour remercier tous nos partenaires et acteurs de terrain, qui participent au déploiement du DAPS-85 afin que chaque professionnel impliqué dans la santé puisse bénéficier de ce dispositif. Ainsi la population vendéenne, par le biais de ces professionnels, peut bénéficier de cet appui pour l'accès aux soins et aux services et ce tout au long de son parcours de santé.

Véronique BOURCY
Directrice du DAPS-85

DATES CLÉS

- Février 2020 : dépôt des statuts
- Décembre 2020 : constitution de l'équipe opérationnelle
- Février 2021 : ouverture de la Plateforme
- Décembre 2021 : renforcement des effectifs

CHIFFRES CLÉS

- 469 sollicitations depuis l'ouverture
- 274 professionnels ayant fait appel à nos services
- 9,40/10 de taux de satisfaction
- 536 structures rencontrées
- 7 groupes de travail portés ou copilotés par le DAPS-85

EQUIPE OPERATIONNELLE

DIRECTRICE

Véronique BOURCY
veronique.bourcy@daps85.fr

ASSISTANTE DE DIRECTION

Laure LEVEAU
secretariat@daps85.fr

ASSISTANTE DE COORDINATION

Apolline MORAND
accueil@daps85.fr

COORDINATRICES PARCOURS

Stessy BOSSARD Delphine COPPENS
contact@daps85.fr

ÉDITOS

Le DAPS-85 (Dispositif d'appui aux professionnels de santé de Vendée) a le plaisir de vous présenter son bilan d'activité 2021 correspondant à une année quasi-pleine.

Porté par les professionnels de santé libéraux, ce premier exercice a pu montrer la pertinence du projet de numéro unique pour les demandes d'information, d'orientation et de coordination pour l'accès aux soins et le parcours de santé des patients.

Le bilan des sollicitations et des réponses, au cours de cette première année, valide les choix stratégiques que nous avons définis :

- Une plateforme facilement accessible pour les professionnels, par des moyens divers, sur de larges amplitudes horaires.
- L'absence de sélection des demandes, que ce soit en fonction des âges ou des problèmes de santé posés.
- Un retour rapide et systématique vers le requérant, en lien avec le médecin-traitant.
- Le principe de subsidiarité, le DAPS-85 n'ayant aucune vocation à se substituer aux ressources existantes.

L'appropriation et la montée en charge rapides du DAPS-85, malgré des différences entre métiers et territoires, ne sont également possibles que grâce à la richesse des partenariats mis en œuvre par l'équipe salariée. La satisfaction exprimée par les professionnels qui ont contacté le DAPS-85 témoigne aussi de son efficacité.

Merci à l'équipe salariée du DAPS 85, merci aux URPS et aux CPTS, merci aux partenaires, merci à vous tous, pour cette construction au service de nos patients.

Philippe COLLEN
Président du DAPS-85

RÉPARTITION DES MOYENS DE SOLLICITATIONS



TÉLÉPHONE
02 51 94 54 95
74%



MAIL NON SÉCURISÉ
contact@daps85.fr
19%



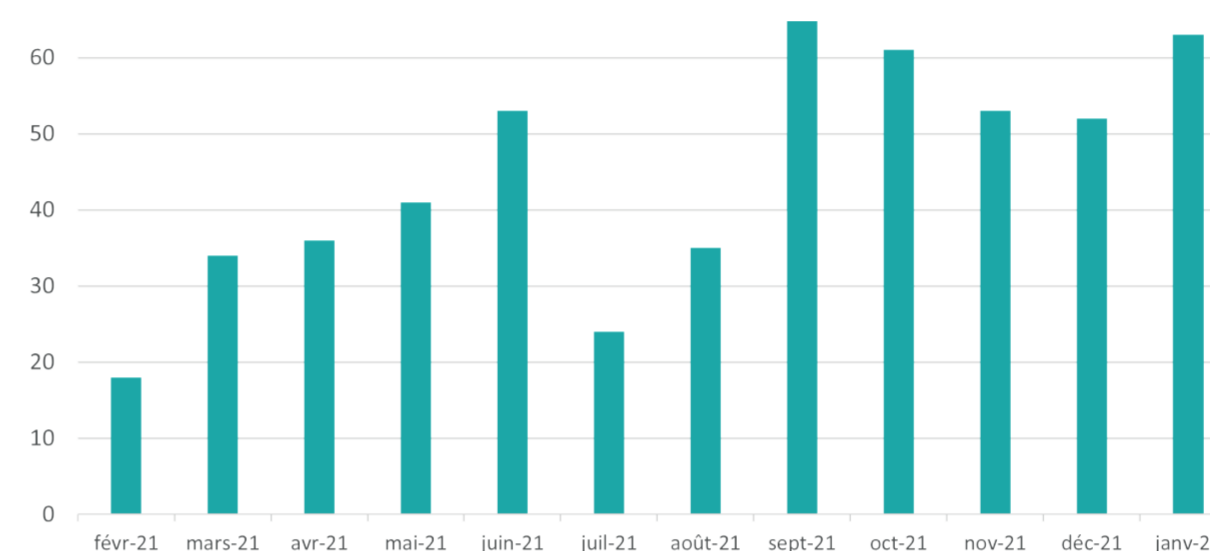
MAIL SÉCURISÉ
daps85@esantepdl.mssante.fr
7%

Grâce à ces grandes plages horaires, le téléphone est le moyen le plus utilisé pour faire une demande. Malgré notre disponibilité, la proportion des sollicitations par mail est plus importante après 18h et sur la pause déjeuner. Nous sommes sollicités de façon égale du lundi au vendredi et rarement le samedi matin.

HORAIRES

Du lundi au vendredi
de 8h à 20h
Samedi
de 9h à 12h

EVOLUTION PAR MOIS DU NOMBRE DE SOLLICITATIONS



La montée en charge du DAPS-85 liée à une appropriation de l'outil par les professionnels est notable.

Au cours des 4 derniers mois, la moyenne journalière des sollicitations était de 2,30 soit **58 sollicitations par mois**, dépassant l'objectif attendu de 50 par mois.

Devant cette augmentation, l'équipe opérationnelle s'est renforcée avec l'arrivée d'une assistante de coordination.

RÉPARTITION DES SOLLICITATIONS PAR TYPE DE DEMANDE



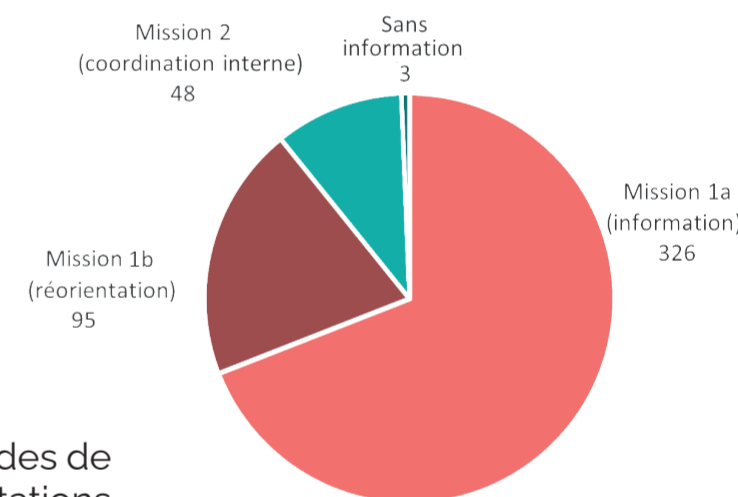
RECHERCHE D'INFORMATION
70%



ORIENTATION VERS D'AUTRES STRUCTURES
20%



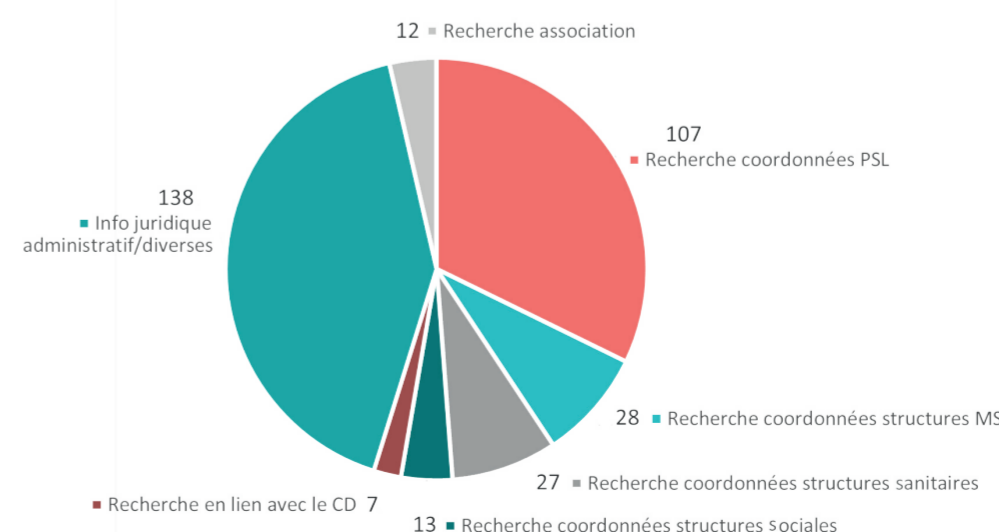
COORDINATION PAR LE DAPS-85
10%



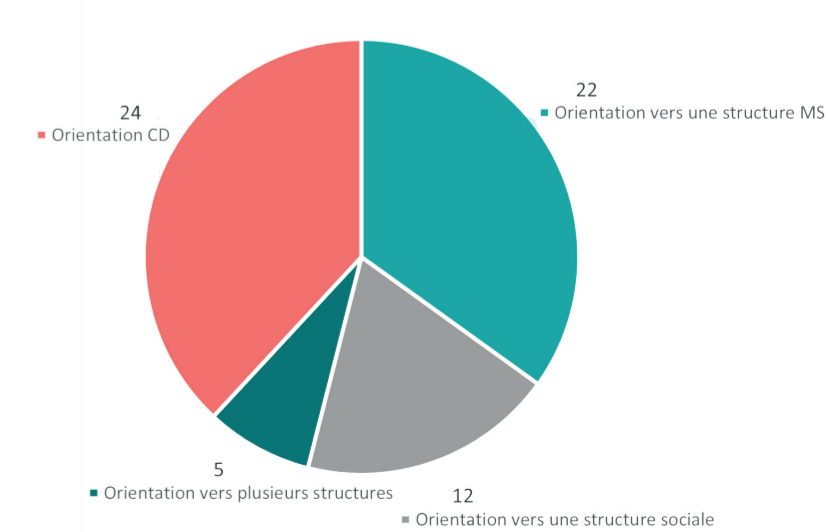
Conformément aux attendus, le DAPS-85 répond majoritairement à des demandes de coordonnées de professionnels et/ou de structures, tout comme à des sollicitations de mises en relation.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Type de recherches d'information



Type d'orientation



Le type de demandes d'informations et d'orientations reste très divers. Plus de 20% des recherches d'informations sont celles de Professionnels de Santé et 15% sont des questions autour de la COVID. Aussi, plus d'un tiers des demandes d'orientation sont en lien avec le Conseil Départemental, correspondant à 5% des demandes.

BUREAU

Président
Philippe COLLEN
Médecin Généraliste

Trésorier
François VERDON
Médecin Généraliste

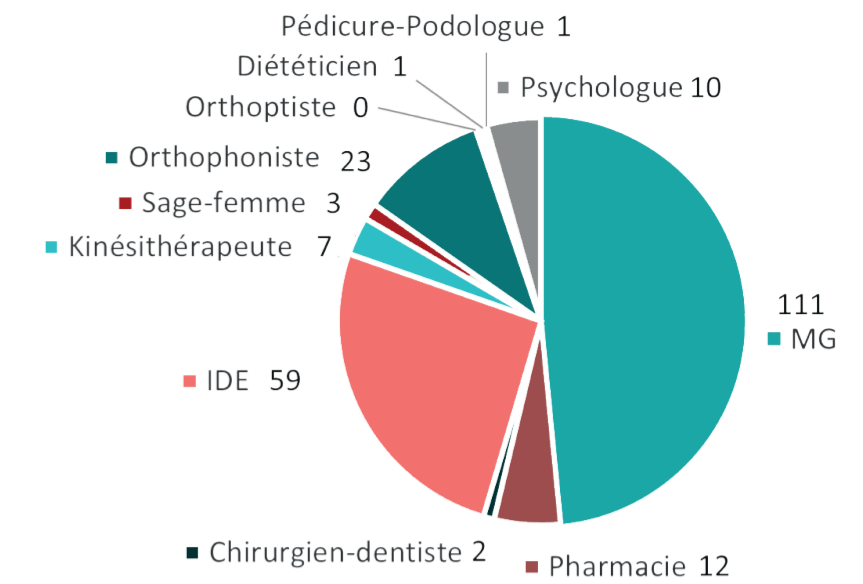
Secrétaire
Lydie BESSON-GIRAudeau
Orthophoniste

**EN 2021,
24% DES
SOLLICITATIONS
PROVIENNENT DE
MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

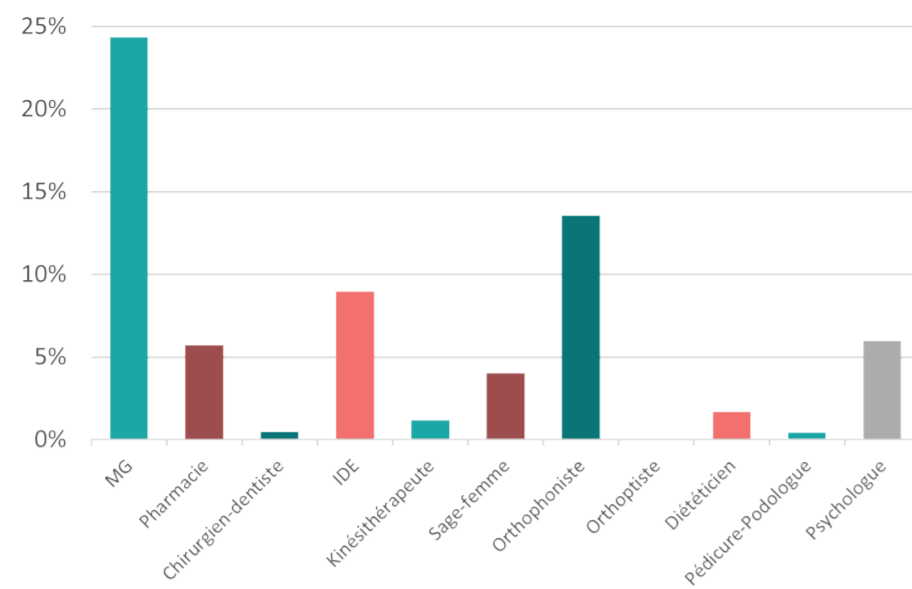
Les médecins généralistes de ville restent les demandeurs majoritaires en cohérence avec la construction initiale du projet. Celles issues des IDEL sont de plus en plus fréquentes depuis l'envoi à l'automne de plaquettes de présentation sous format papier. Il en est de même, dans une moindre mesure, pour les pharmaciens. Les envois d'information fin 2021 aux sages-femmes et en janvier 2022 auprès des kinésithérapeutes permettront, certainement, une augmentation de leurs appels.

Rapporté à l'effectif des professionnels, on peut noter que près d'un **médecin sur quatre** a déjà sollicité le DAPS-85 au moins une fois au cours de l'année 2021, dépassant largement notre objectif de 10%. Enfin, on peut noter que dès le début les orthophonistes se sont appropriés l'outil et près de 15% d'entre eux font appel à notre dispositif.

Nombre de demandes par profession



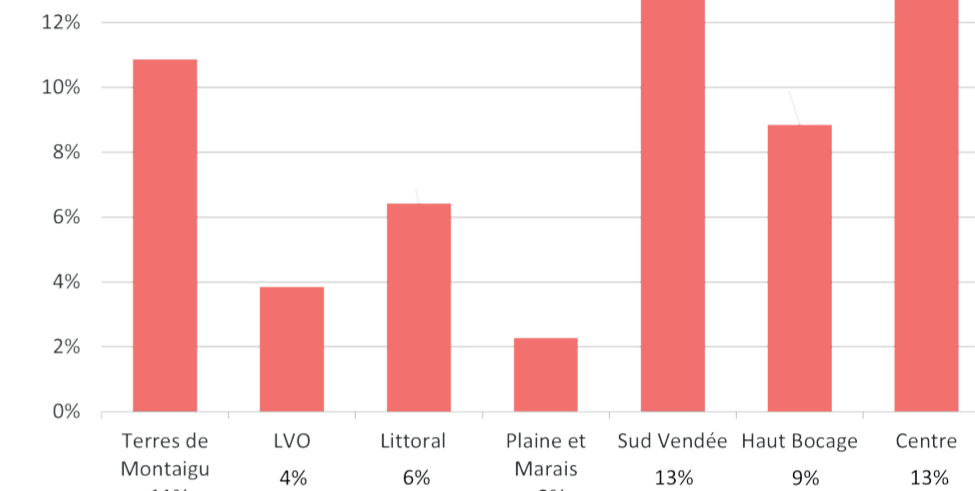
Taux de professionnels demandeurs par profession



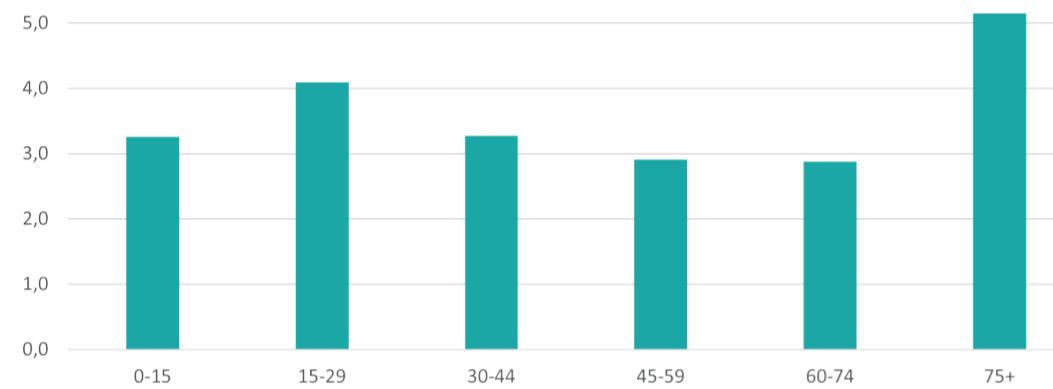
RÉPARTITION DES DEMANDEURS PAR TERRITOIRE (par rapport aux effectifs transmis par les CPTS)

L'analyse par territoire et par profession montre une appropriation très variable.

Ainsi par exemple sur le territoire de la CPTS Terres de Montaigu, les orthophonistes et les médecins font appel au DAPS-85 alors qu'aucun IDE ne l'a sollicité. A l'inverse, les IDE de la CPTS Centre Vendée contactent régulièrement le DAPS-85. Enfin on peut noter également que les médecins de la CPTS du Sud Vendée ont bien identifié le DAPS-85 puisque plus de 40% de ces médecins ont fait appel au dispositif.

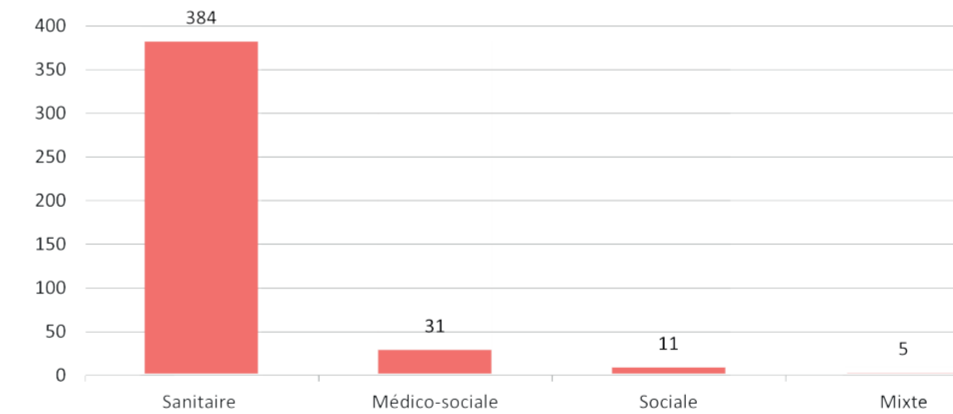


RÉPARTITION PAR AGE DES BÉNÉFICIAIRES PAR RAPPORT À LA DÉMOGRAPHIE



La répartition par âge, rapportée à la démographie, est assez homogène avec des demandes légèrement plus importantes pour les personnes de 75 ans et plus. On note cependant une proportion de demandes également élevée sur la tranche d'âge 15-29 ans, suivi de près par les 0-15 ans. L'approche du DAPS-85 sans critère de sélection démontre donc toute sa pertinence.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DU DEMANDEUR



88% des sollicitations concernent le champs sanitaire, 7,5% relèvent du secteur médico-social, 3% du social et 1% sont mixtes.

Conformément à la planification de la montée en charge, les demandes proviennent très majoritairement des professionnels du secteur sanitaire. Depuis début 2022, les professionnels des secteurs médico-sociaux et sociaux bénéficient également du dispositif, la répartition devrait donc évoluer.

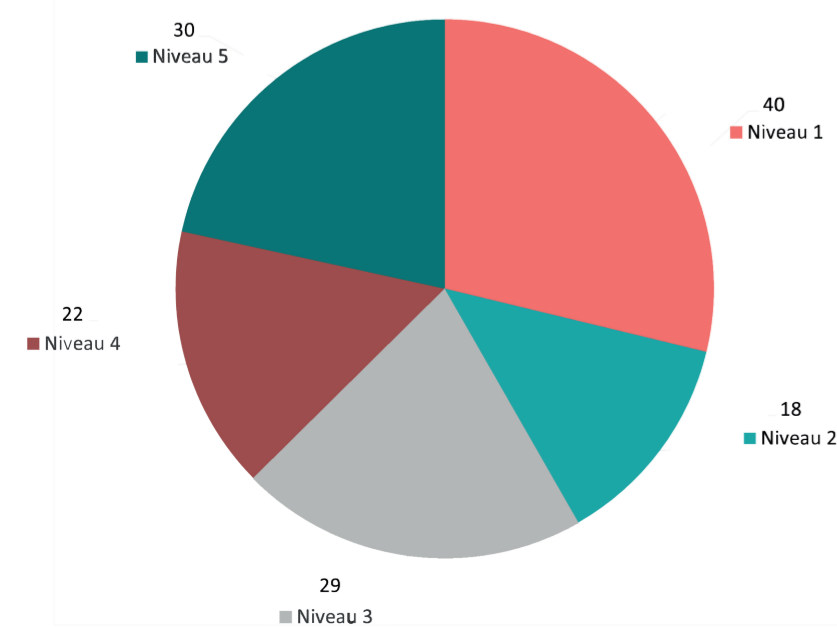
RÉPARTITION PAR PATHOLOGIE ET NIVEAU DE COMPLEXITÉ DES BÉNÉFICIAIRES

Sur les 469 demandes, 46 concernaient des personnes en situation de handicap soit 10% :
- 14 personnes en situation de handicap mental (30%)
- 32 personnes en situation de handicap moteur (70%)

	Maladie chronique	Maladie neuro-dégénérative	Diabète	Maladie psychiatrique
Nombre total	27	23	11	9
% par rapport aux 469 sollicitations	5,7%	4,9%	2,3%	2%
% par rapport aux 77 personnes accompagnées	35%	30%	14%	12%

77 personnes accompagnées avaient des pathologies particulières en lien avec la demande. On retrouve en premier les maladies chroniques et neuro-dégénératives, puis le diabète et les maladies psychiatriques.

Répartition par niveau de complexité



Les coordinatrices parcours cotent l'impact d'une difficulté sur la vie quotidienne de la personne : autonomie, situation financière, environnement pathologie, handicap... Le niveau de complexité varie entre le niveau 1 le plus bas et le niveau 5 au maximum de complexité.

L'absence de sélection permet au DAPS-85 de prendre en charge des situations à niveau de complexité très divers. L'évaluation globale de la situation par les coordinatrices permet de détecter un ensemble de difficultés et de mettre en place des réorientations, des coordinations et des suivis.

TAUX DE SATISFACTION

Le taux global de satisfaction de **9,40/10** démontre la grande satisfaction des professionnels vis-à-vis du DAPS-85.

La qualité de la réponse (9,4/10) est autant appréciée que son délai (9,7/10). C'est pourquoi 97% des répondants disent vouloir refaire appel au DAPS-85 et 96% le recommanderont à leurs collègues.

Quelle note à votre satisfaction globale ?



Etes-vous satisfait de la qualité de la réponse ?



Etes-vous satisfait du délai de la réponse ?



Taux de retour de 33%



COORDINATION TERRITORIALE

Observatoire et groupes de travail

Le DAPS-85 a pu observer de façon quantitative et qualitative l'offre de soins et de service, et mettre en évidence des ruptures de parcours. Ainsi, devant ces constats et les échanges avec les partenaires, des axes d'amélioration ont été définis et des projets ont été validés par le Comité des partenaires et par le Conseil d'Administration.

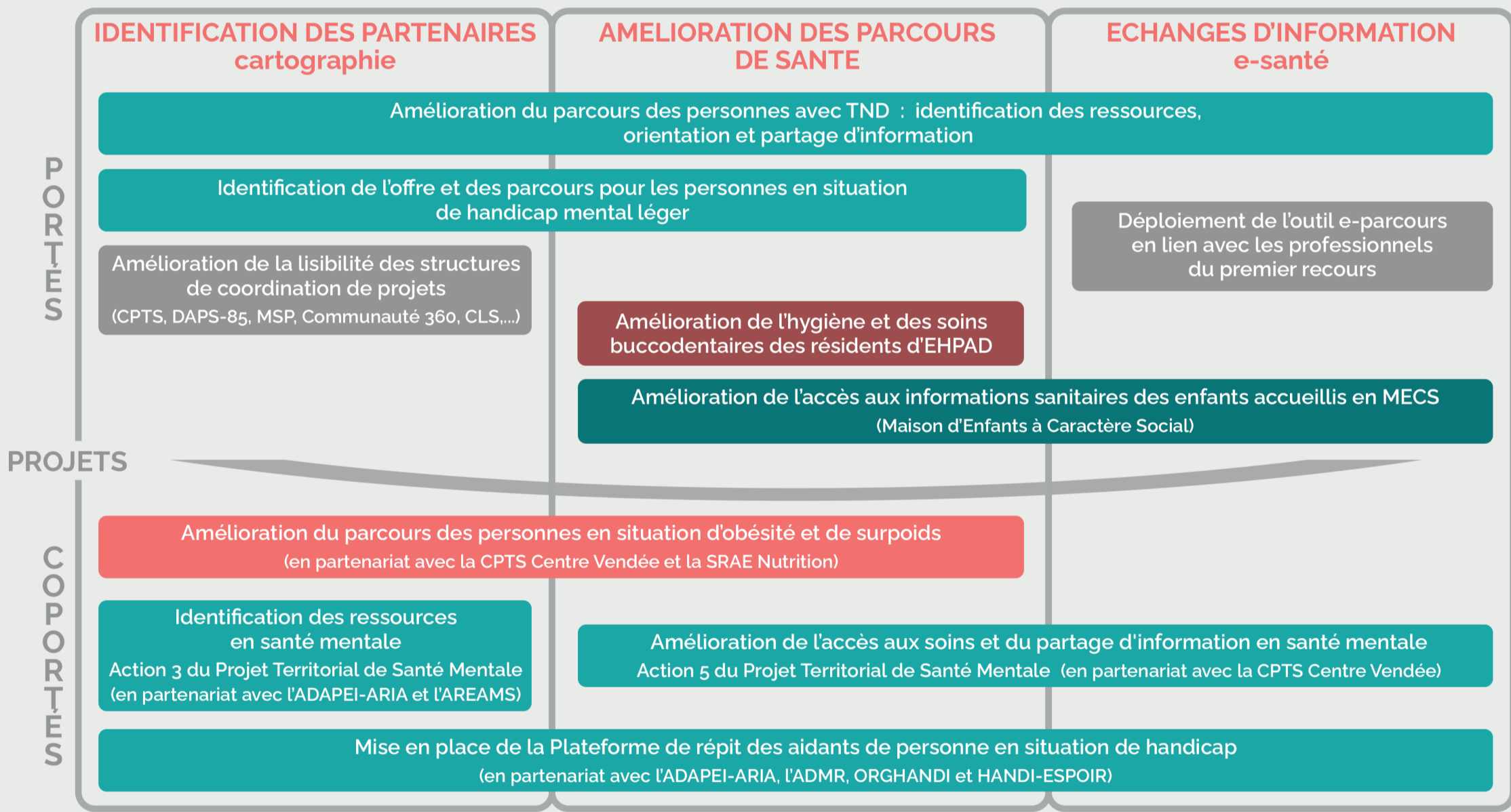
Si des projets sont donc à l'initiative et portés par le DAPS-85, d'autres sont pilotés conjointement. Avant tout lancement de nouveaux groupes de travail, une recherche d'action similaire est faite, afin d'optimiser les ressources et de ne pas mener des travaux en parallèle.

Enfin, le DAPS-85 est également sollicité pour participer à des projets en tant que contributeur.

Ces différents projets concernent des thématiques et des populations très variées.

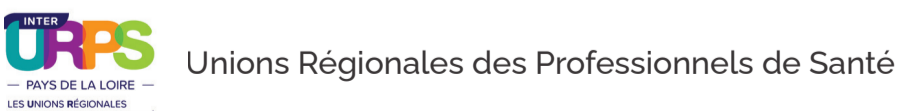
TROIS GRANDS AXES

pour plusieurs types de patients : Personnes handicapées ou avec troubles psychiques Personnes âgées Enfants Autres Non spécifiques



LES PARTENAIRES DU daps85

Dispositif d'Appui aux Professionnels de Santé de Vendée



Communautés Professionnelles Territoriales de Santé



ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX



STRUCTURES DE COORDINATION